



Annulation d'une réservation d'hotel, précisions

Par Visiteur

Mâitre,

3 jours avant notre arrivée à l'hotel, notre chat (Maine Coon) à eu un accident, visite au vétérinaire qui prescrit un traitement de 15 jours avec soins quotidien.

je préviens les interressés par mail et tél. fait parvenir l'ordonnance du vétérinaire.

mais ne veulent rien savoir sur les arrhes versés.

ne possédant de cette réservation qu'une vulgaire facture du commerce, sans aucunes conditions.

quel recours puis-je avoir pour éventuellement récupérer une partie de mes arrhes qui se monte à 250?.

veuillez agréer, Maître, l'assurance de mes sentiments distingués.

Par Visiteur

Bonjour Madame

Je comprends parfaitement votre souci mais malheureusement vous ne pouvez pas demander à ce la somme versée vous soit rendue. En effet les arrhes permettent au client de bénéficier d'une faculté de rétractation mais ne elles peuvent être rendues.

Cordialement